

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
69720 SAINT BONNET DE MURE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.  
DU 8 JUILLET 2020**

**06-07-2020 : CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Nombre de conseillers en exercice	13
De présents	11
De votants	12

L'an deux mille vingt, le 8 juillet 2020 à 18 h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Bonnet de Mure, étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Président.

Présents : Ms. : Jean-Pierre JOURDAIN – Alain LONGOMOZINO- Georges LAJARA

Mmes : Danièle SANTESTEBAN – Audrey SAUNIER – Josiane CHABERT – Martine PINTON – Renée ALIBERT - Francine CLUZEL – Christiane GOULLET – Nadia OULD CHEIKH

Pouvoirs : Olivier SUSINI à Danièle SANTESTEBAN

Absents : Hélène HEGOBURU

Date de la convocation :  
02/07/2020

Madame Audrey SAUNIER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN ouvre la séance à 18 h, le quorum étant atteint**

---

- Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 123-6 et L. 123-8 et R. 123-7 à R.123-28,
- Vu la délibération 42.2020 du 11 juin 2020 -Désignant le nombre d'administrateur au CA du - centre communal d'action social,
- Vu l'arrêté 02-2020 du 30 juin 2020, Nommant les membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Il a été fixé à 13 le nombre d'administrateurs du CCAS, réparti comme suit :

- Le Maire, président de droit du conseil d'Administration du CCAS ;
- 6 membres élus au sein du Conseil Municipal ;
- 6 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale des familles

Ont été élus représentants du Conseil municipal le 11 juin 2020 :

- Danièle SANTESTEBAN
- Olivier SUSINI
- Audrey SAUNIER
- Josiane CHABERT
- Martine PINTON
- Alain LONGOMOZINO
- Lydia DA CRUZ (suppléante)

Ont été désigné par arrêté du Maire le 30 juin 2020 :

- Georges LAJARA
- Hélène HEGOBURU
- Renée ALIBERT
- Francine CLUZEL
- Christiane GOULLET
- Nadia OULD CHEIKH
- Sylvie KOROL (suppléante)

Le Conseil d'Administration prend acte de ces informations.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS AN SUSDITS.**

**ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Pour copie certifiée conforme le 9 juillet 2020.

Je soussigné Jean-Pierre JOURDAIN, Président du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de cette délibération.

Qui a été transmise à Monsieur le Préfet du Rhône.

**Jean-Pierre JOURDAIN**  
**Le Maire**  
**Président du CCAS**

